

# Bulletin communal

N° 49

**Présents** : Yves DURBET, François ANDRE, Annie ANESA, André BOCHET, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Danielle BOCHET, Jean DURIEUX, Jean-Jacques BEROUD, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA.

**Absents représentés** : Marie-Claude DARBEL (procuration à Patrick ALLARD)

Sabine BAROU-MORRUGARES (procuration à Michel FRUMILLON)

**Absent** : René VOISIN

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du  
17 juillet 2006

### Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 juin 2006

1 - Décisions modificatives

2 - Election du représentant au conseil d'administration de la SEML la Soréa

3 - Echanges de terrains communaux

4 - Vente de terrains communaux

5 - Statuts communauté de communes cœur de Maurienne

6 - Marché de travaux pour l'aménagement du quartier de la Rua

Questions et informations diverses

Jean DURIEUX est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 12 juin 2006 est approuvé à l'unanimité.

## ... .. DÉCISIONS ... ..

### 1 – Décisions modificatives

Le conseil municipal approuve les régularisations à apporter sur les budgets de la commune et du service de l'eau, proposées par Danielle BOCHET, adjointe aux finances.

#### Budget communal

Ouverture de crédits :

Section d'investissement

Dépenses : 16 216,00 €

Recettes : 16 216,00 €

*Vote : unanimité*

#### Service de l'eau

Transferts de crédits :

Section d'exploitation

Dépenses : 1 900,00 €

Recettes : 1 900,00 €

Section d'investissement

Dépenses : 14 000,00 €

Recettes : 14 000,00 €

*Vote : unanimité*

### 2 – Election du représentant au conseil d'administration de la SEML la Soréa

Yves Durbet propose de nommer André BOCHET représentant de la commune au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Locale la Soréa.

*Vote : unanimité*

### 3 – Echanges de terrains

Yves DURBET présente plusieurs propositions d'échanges de terrains qui permettraient :

- de finaliser une voie d'accès prévue par le remembrement aménagement et souhaitée par la commission communale d'aménagement foncier,  
- de déplacer un chemin communal situé sur les Guez par application de la décision prise en conseil municipal du 23/09/2003.

Ces parcelles n'étant pas incluses dans le périmètre initial.

- Echange commune/SALOMON Joseph.

*Vote : unanimité*

- Echange commune/MONTAZ Bernard.

*Vote : unanimité*

- Echange commune/BRUN Frédéric

*Vote : 11 « pour » - 3 « abstentions »*

### 4 – Vente de terrains communaux

Deux particuliers ont sollicité la municipalité pour l'achat de parcelles devenues communales suite au remembrement aménagement.

Le conseil municipal décide de ne pas y donner suite immédiatement et de reporter sa décision.

*Vote : unanimité*

### 5 – Statuts communauté de communes cœur de Maurienne

Afin de respecter la loi du 13 juillet 2005 les communes membres d'une communauté de communes doivent définir les actions ou missions d'intérêt communautaire et les intégrer dans les statuts de leur communauté de communes avant le 18 août 2006.

